

*Le cafetier s'engage  
à offrir au public  
qui fréquente son établissement,  
les services suivants :*

- ✓ Un personnel sensibilisé au concept de bien-être en milieu festif, aux lois relatives à la délivrance d'alcool aux moins de 16 ans et à la consommation de substances illicites ;
- ✓ Un accès à l'information en lien avec la consommation ;
- ✓ Des services complémentaires au choix selon les besoins et réalités de terrain ;
- ✓ L'attractivité et la visibilité de cette offre de services.

## Contacts

*Ce projet vous est proposé par la  
Teignouse asbl.*

**Siège social:**  
Rue Lelièvre, 79  
4171 Poulseur  
Tel.: 04/380.08.64



Café futé fait partie du projet global «Espace Futé».  
Retrouvez toutes informations concernant les projets futés sur [www.lateignouse.be](http://www.lateignouse.be) ou contactez: [espacefute@lateignouse.be](mailto:espacefute@lateignouse.be)

*Espace Futé*

**Editeur responsable :**  
Virginie Pincemail - Tel.: 0473/50.10.46



## Label de qualité

au sein des cafés

Un projet de la Teignouse

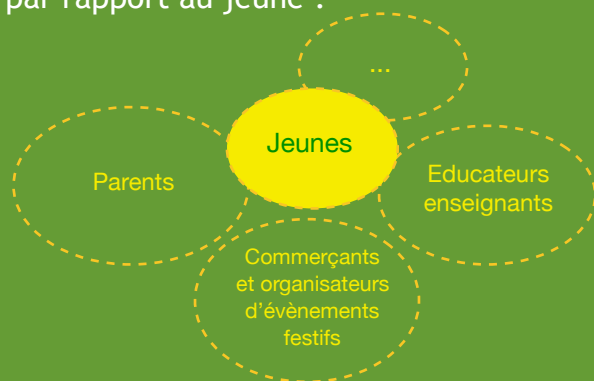
## «Les jeunes, un public particulièrement à risque face à l'alcool»

Divers constats sur les modes de consommations d'alcool chez les jeunes :

- ✓ Le jeune âge des consommateurs ;
- ✓ Le « binge drinking » ou le fait de boire pour boire ;
- ✓ La before ou la fête avant la fête ;
- ✓ La consommation d'alco pops (limonades très sucrées mélangées à des alcools forts).

### « La prévention ; l'affaire de tous »

Chaque personne en contact avec le jeune va pouvoir développer des attitudes préventives, quelle que soit sa situation par rapport au jeune :



Parallèlement, développer une stratégie multiple d'intervention permet de répondre à la multiplicité des motifs de consommation.

## Origines du projet

Respectivement en 2004 et 2007, les labels « Café Futé » et « Commerce Futé » invitaient les cafetiers et commerçants d'Aywaille à être attentifs à la consommation et à l'achat par les plus jeunes de boissons alcoolisées. Après évaluation en 2010, la Teignouse revient avec un nouveau souffle pour ces projets.

## Objectif du projet

La finalité du projet «Café Futé» est de favoriser le bien-être des personnes dans les espaces festifs par la promotion de consomm'actions responsables.

## Communes concernées

Ce projet couvre les communes de : Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Nandrin, Ouffet, Sprimont, Tintlot et Trooz.

## Procédure

- ✓ Le cafetier désireux de labelliser son établissement contacte la Teignouse ;
- ✓ Le gérant du café et son personnel participent à une séance de sensibilisation ;
- ✓ Le cafetier et l'équipe Café Futé signent une convention de partenariat. Par cette convention, le cafetier s'engage à proposer une offre de services favorisant le bien - être de son public. Un soutien dans la mise en place de la convention est proposé par le service ;
- ✓ Le cafetier appose un autocollant « Café Futé » sur son établissement afin de marquer son engagement dans le projet ;
- ✓ L'ensemble des cafetiers d'une commune ayant adhéré au projet participent 1x/an à un groupe de travail permettant de garantir la cohérence et le développement du projet.